

DEC182523DR01

**Décision portant nomination de Mme Corinne GAUTHIER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7234 intitulée Centre d'économie de Paris Nord (CEPN)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC160170INSHS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7234 intitulée Centre d'économie de Paris Nord (CEPN) et nommant M. Philippe BATIFOULIER en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 8 septembre 2017 ;

Considérant que **Mme Corinne GAUTHIER** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Paris B les 10-11-12 avril et 15-16-17 mai 2018.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Mme Corinne GAUTHIER**, TCE, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7234 intitulée Centre d'économie de Paris Nord (CEPN), à compter du 18 mai 2018.

**Mme Corinne GAUTHIER** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Corinne GAUTHIER** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 8 juin 2018



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Philippe Batifoulier'. Below the signature, the text 'Le Directeur de l'UMR7234' and 'Philippe BATIFOULIER' is printed in blue.

Le directeur de l'UMR7234  
Philippe BATIFOULIER

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Clarisse Lefort-David'.

Visa de Jean-Pierre ASTRUC, président de l'Université Paris 13

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Pierre Astruc'. To the right of the signature is a circular stamp of the 'République Française' and 'Université de Paris 13 - N°4'.



DEC 18 2524 DR01

Décision portant cessation de fonctions de Mme Solen GUEZENNEC agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant(e) de prévention (AP)<sup>1</sup> au sein de l'unité UMR7538 intitulée Laboratoire de physique des lasers (LPL)

## LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC120482DR05 du 30 janvier 2012 portant nomination de **Mme Solen GUEZENNEC** aux fonctions d'ACMO / d'AP,

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistante de prévention (AP) exercées par **Mme Solen GUEZENNEC** dans l'unité du CNRS UMR7538 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 28 juin 2018

Le directeur de l'UMR7538  
Olivier GORCEIX

Olivier Gorceix  
Directeur du Laboratoire  
de Physique des Lasers

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif

Visa Jean-Pierre ASTRUC, président de l'Université Paris XIII  
de l'Université Paris 13

Jean-Pierre ASTRUC

